

Journal L'Éclair

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et Nord-Est.....	3 mois, 32.00; 6 mois, 46.00; 1 an, 76.00
Autres départements.....	3 mois, 30.00; 6 mois, 44.00; 1 an, 74.00
Belgique.....	3 mois, 28.00; 6 mois, 42.00; 1 an, 72.00
Union Postale Française.....	3 mois, 26.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 70.00
Carte B.....	60.00; 100.00; 160.00

ANNONCES

REDACTION

BOURNAIS.....	60 à 75, Grande-Rue, Tél. 34, 9.05, 10.05 et 45.05.
TROISIEUX.....	25, rue Garret, Tél. 37.
LEZ.....	8, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.69.
MOUScron.....	102, rue de la Station, Tél. 5.44.

pour la table pour la cuisine pour la pâtisserie

TIP remplace le BEURRE

ET COUTE MOINS

C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS

Sirop BERTON

pour vos Rhumes

Sirop BERTON

pour vos Rhumes

Sirop BERTON

pour vos Rhumes

BILLET PARISIEN

La préparation de la réponse à l'Amérique

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Paris, 28 novembre (Minuit).

La réponse française à la note de Washington relative aux dettes inter-gouvernementales ne sera pas prête avant plusieurs jours. Jusqu'à présent, les ministères n'ont pas encore eu l'occasion de délibérer sur le fond même du problème qui se pose devant eux. Ils en ont été saisis par M. Herriot, qui leur a donné lecture de la note américaine du 23 novembre, mais aucun avis n'a été requis, le Président du Conseil ayant estimé que les experts devaient, au préalable, débrouiller les données du problème et en préparer la solution.

En surplus, la question que soulève le paiement de l'échéance du 15 décembre se pose, pour ainsi dire, sur deux plans distincts: le plan gouvernemental et le plan parlementaire. Pour ce qui est de ce dernier, on ne voit pas, pour l'instant, la possibilité d'une attitude de docilité envers les Etats-Unis: tous les groupes sont hostiles au paiement des 500 millions dont nous sommes redevables, au titre des intérêts des sommes empruntées, le 15 décembre prochain. Ils semblent même assez peu disposés à admettre la solution moyenne qui consisterait à bloquer le montant de cette échéance à la Banque des règlements internationaux.

Une fois dans l'engrenage, disent la plupart des députés, nous serons entraînés à payer jusqu'au dernier centime de notre dette. Les Américains ne modifieront leur attitude intransigeante que s'ils sont placés, par leurs débiteurs, devant un fait brutal dont, en réalité, ils tiendront compte. Les paroles, même si elles sont l'expression d'une juste cause, les laissent indifférents.

Telle est l'opinion que l'on entend communément dans les couloirs du Palais Bourbon. Cette opinion est-elle pratiquée par le Gouvernement?

Jusqu'à présent, répètent-ils, celui-ci n'a pas eu l'occasion de faire connaître son point de vue, qui est toujours subordonné à l'avis des techniciens. M. Herriot, toutefois, s'est longuement entretenu aujourd'hui de ce sujet avec M. Germain-Martin, ministre des Finances et il est à peu près certain que les grandes lignes de la note qui va être adressée à Washington, ont été arrêtées à la suite de cette conversation. Cette note sera conforme à celle que l'Angleterre adressera, de son côté, après nous en avoir donné connaissance. Nous attendrons l'attitude du Gouvernement des Etats-Unis sur ses responsabilités morales et matérielles dans la situation actuelle et nous insisterons notamment sur les conséquences qu'a eues le moratoire décrété par le président Hoover, véritable torpille dirigée contre les réparations.

Mais cette note, que nous communiquerons à Londres avant de l'envoyer à Washington, ne préjugera pas à priori que prendra le Gouvernement français au cas où les Etats-Unis maintiendraient leur refus. Il semble se confirmer que M. Herriot incline vers la solution consistant à verser le montant de l'échéance à la Banque des règlements internationaux, qu'il a entamé immédiatement de nouvelles négociations pour obtenir du Congrès américain un examen du problème des dettes dans son ensemble. M. Herriot jugerait, dit-on, qu'une attitude totale risquerait d'avoir les plus graves conséquences, notamment dans le domaine économique et financier. Mais on dit aussi que tous ses collègues ne partageraient pas cette opinion. Autant dire qu'aucune ligne de conduite n'a été dessinée de façon définitive.

LES ÉLECTIONS EN BELGIQUE

Les succès catholiques s'affirment

LES INCIDENTS DE DIMANCHE



Le duc de Brabant, prince Léopold de Belgique, va déposer son bulletin de vote au bureau de la rue Rollebeek, à Bruxelles.

Gains et pertes des partis (Résultats provisoires)

	GAINS	PERTES
CATHOLIQUES.....	4	—
SOCIALISTES.....	2	—
LIBÉRAUX.....	—	5
COMMUNISTES.....	2	—
FRONTISTES.....	—	3

Bruxelles, 28 novembre. — Voici le résumé de la situation en ce qui concerne les gains et pertes des différents partis dans le pays. Toutefois, ces résultats pourraient encore être modifiés par les apparentements et ce n'est que mardi soir que l'on connaîtra les résultats définitifs.

LETRE DE BRUXELLES

La nouvelle victoire catholique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 28 NOVEMBRE 1932.

La victoire catholique de dimanche dépasse les plus légitimes espérances. On savait bien que la Belgique était, comme en 1830, comme en 1870, profondément attachée à la liberté scolaire et religieuse pour laquelle elle avait déjà réalisé de si grandes choses. On pouvait croire cependant que les déceptions internationales, la crise et les autres facteurs qui rongent les forces vives des peuples auraient aussi ébranlé la conscience et le parti catholiques, au point de les rendre incapables de leurs anciens efforts. L'exemple du Mexique et de l'Espagne était là pour donner raison à ceux qui croyaient que l'heure était venue d'arracher leurs libertés et leurs droits à ceux qui veulent croire à Dieu.

Les catholiques, un instant désorientés, se ressaisissent. Leur « Union Catholique » se réorganise. Des Evêques parlèrent. D'un bout à l'autre du pays, la Croisade de 1830 et de 1870 recommença. Ce fut la lutte, en Flandre comme en Wallonie, lutte admirable où les ouvriers, les bourgeois, les riches fraternisèrent, dans le Christ et dans la liberté. On sait la suite: parlèrent les catholiques triomphants et les libéraux reculent; les socialistes, qui avaient annoncé qu'ils balayeraient ce qu'ils appelaient par dérision « le bloc des Droites » n'enregistrent qu'une pénible avance.

Le Cartel des Gauches, imprudemment conclu au lendemain des élections communales dans quelques grands centres, comme à Anvers, a échoué au préjudice du parti libéral, la désagrégation que sa menace de guerre socialiste avait commencée. « Joli résultat de la poussée radicalisée », écrit ce matin, le principal journal libéral du pays: « l'Etoile belge », qui ajoute: « les cartels anticléricals ont fait le plus grand tort au parti libéral. »

Eh, oui! Nous l'avions prévu. La passion politique a aveuglé les libéraux. Ils paient aujourd'hui des fautes évidentes. Pour avoir repoussé ceux qui leur conseillaient la modération, la tolérance, le respect de la conscience catholique, ils font les frais de la bataille électorale. Ils sont les seuls des trois grands partis nationaux à se sentir une défaite. Les socialistes progressent. Les catholiques ont un bond en avant qui leur vaudra peut-être de cinq à six sièges nouveaux.

C'est un gage de salut pour le pays. Car c'est aussi la Révolution arrêtée dans sa marche par les catholiques. En effet, l'Etoile belge reconnaît loyalement que c'est le parti catholique qui a le mieux résisté à la formidable offensive socialiste. On croyait, en effet, assez généralement que les catholiques seraient les plus atteints. Or, ils ont, non seulement résisté solidement en beaucoup d'endroits, mais dans plusieurs arrondissements ils remportent d'incontestables succès.

Il est encore apparu l'erreur libérale accusant les travailleurs chrétiens d'être des démagogues qui préparaient la victoire des socialistes. C'est le contraire qui s'est réalisé.

LA CRISE POLITIQUE ALLEMANDE

Le général von Schleicher renoncera probablement à prendre le pouvoir

Berlin, 28 novembre. — Le général von Schleicher et le chancelier von Papen ont poursuivi durant toute la journée des conversations qui n'ont encore abouti à aucun résultat politique.

L'intérêt s'est naturellement concentré sur les entretiens du général von Schleicher. Celui-ci cherché à savoir s'il pourrait, au cas où il formerait un Cabinet, bénéficier d'une certaine tolérance des partis. Le résultat de ces conversations ne paraît pas avoir été favorable puisque seuls le parti du centre allemand et le parti populiste bavarois ont désigné avec faveur une combinaison von Schleicher. Les nationaux allemands restent fidèles à M. von Papen et réclament une politique d'énergie menée sans considération pour les réactions des partis, et la sociale démocrate ayant annoncé qu'elle combattrait tout gouvernement présidentiel quel que soit son chef.

L'attitude d'Hitler et de son parti. Le général von Schleicher, si l'on s'en tenait aux informations officielles, n'aurait eu aucun contact avec le parti national-socialiste. Le silence observé à cet égard ne constitue cependant pas une preuve que ces contacts n'aient pas existé.

Un Cabinet von Schleicher ne pourrait avoir une base plus large qu'un Cabinet von Papen que s'il gagnait l'appui national-socialiste. Dans le parti hitlérien, un homme comme Gregor Strasser serait personnellement enclin à entrer dans une combinaison von Schleicher; il serait donc logique que le ministre de la Reichswehr l'ait fait pressentir. Mais, pour entrer dans un Cabinet von Schleicher, M. Gregor Strasser devrait obtenir l'assentiment de M. Adolphe Hitler et l'attitude prise par celui-ci ne permet guère de douter qu'il refuserait catégoriquement.

Il est de plus en plus improbable, dans ces conditions, que le général von Schleicher accepte la responsabilité du pouvoir. Dans tous les cas, la décision finale du président du Reich doit intervenir demain soir et être rendue publique mercredi. On dit, en effet, que M. von Papen a démontré ce soir encore au marché les dangers que comporte la prolongation de la crise et a insisté pour que tout soit terminé dans le délai le plus court.

On s'attend à un redoublement de la propagande communiste dans nos colonies d'Extrême-Orient

Marseille, 28 novembre. — Selon les passagers venant d'Indochine et arrivés à Marseille par le paquebot « André-Lebon », des Messageries maritimes, courrier d'Extrême-Orient, il faudrait s'attendre à un redoublement de la propagande soviétique dans les colonies françaises d'Extrême-Orient.

Les organisations moscovites ont en effet désigné un nouveau chef de la propagande en Asie: l'Annamite Hing Phou, qui sort de l'école de Wing-Foo, remplacera Nguen An Quoc. C'est de Shanghai que le nouveau chef de la section indochinoise communiste dirigera la propagande révolutionnaire et antifrançaise.

Le retour du prince héritier de Suede à Stockholm



Le prince héritier GUSTAVE-ADOLPHE DE SUEDE et la princesse SYBILLE DE SAECKOBURG retournent de leur voyage de noces, ont été reçus à Stockholm avec enthousiasme.

L'OPPOSITION DES ANCIENS COMBATTANTS CONTRE LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Paris, 28 novembre. — Le Conseil national qu'a tenu au Palais de la Mutualité la Confédération nationale des Anciens Combattants, qui groupe en son sein 3.600.000 combattants anciens combattants, a adopté un ordre du jour qui est l'aboutissement de la vaste et rude campagne qu'ont menée par toute la France les associations de victimes de la guerre. En voici le texte:

La Confédération nationale des Anciens Combattants,

Après avoir examiné la situation créée par le dépôt des projets de Gouvernement, et constatant que ces projets ont été conçus dans une lutte qu'elle est décidée à mener sans ménagement.

Rappelle qu'elle a pris l'initiative de la création d'une caisse des pensions dans le but de procurer au blessé un allégement immédiat de deux milliards cinq cents millions;

Après avoir examiné la situation créée par le dépôt des projets de Gouvernement, et constatant que ces projets ont été conçus dans une lutte qu'elle est décidée à mener sans ménagement.

Rappelle qu'elle a pris l'initiative de la création d'une caisse des pensions dans le but de procurer au blessé un allégement immédiat de deux milliards cinq cents millions;

Après avoir examiné la situation créée par le dépôt des projets de Gouvernement, et constatant que ces projets ont été conçus dans une lutte qu'elle est décidée à mener sans ménagement.

Rappelle qu'elle a pris l'initiative de la création d'une caisse des pensions dans le but de procurer au blessé un allégement immédiat de deux milliards cinq cents millions;

Aux "Trois-Suisses" à Mouvoux, une voiture d'enfants est projetée par le tramway à 15 mètres

DEUX BÉBÉS ÉCHAPPENT A UNE MORT TERRIBLE

La gouvernante qui conduisait la voiture est sérieusement blessée



La X indique l'endroit où la voiture d'enfant fut tamponnée par le Monxy. En haut ce qui reste de la poussette après l'accident.

Un terrible accident qui aurait pu atteindre plus cruellement une excellente famille bien connue à Mouvoux, a eu lieu lundi matin, vers 11 h. sur le grand boulevard de la Marne, entre les lieux dits « Le Triez » et « Les Trois-Suisses ». Une gouvernante poussant devant elle une voiture contenant deux charmantes fillettes, âgées respectivement de 2 ans et demi et 14 mois a été tamponnée par le tramway Monxy, alors qu'elle traversait les voies à hauteur d'un petit chemin conduisant à la ferme de la « Douille ». La gouvernante fut assez sérieusement blessée tandis que les enfants furent cruellement écorchés; l'accident par miracle à une mort terrible.

Voici d'ailleurs, d'après notre enquête dans quelles circonstances cet accident s'est produit:

La famille de M. Pierre Pollet-Thiriez, qui habite une propriété sise au n° 99 de la rue de Roubaix à Mouvoux, avait il y a quelques semaines seulement pris à son service une nouvelle gouvernante Mlle Marie Desbordes, âgée de 53 ans, qui s'occupait exclusivement de deux fillettes, Chantal, 14 mois et Jeanine, 2 ans et demi.

Chaque jour, Mlle Desbordes conduisait les enfants en promenade. Lundi matin, vers 10 h. 30, profitant d'un moment de beau temps, le soleil s'étant levé, la gouvernante prit le chemin du boulevard de la Marne en empruntant le trottoir qui longe les voies de Mouvoux. Elle partit ainsi en direction du Triez avant soigneusement installé les enfants dans la poussette.

Traversant la voie, la gouvernante n'entend pas le signal du tramway.

Après avoir parcouru environ trois cents mètres, la gouvernante, eut l'idée de changer de direction et d'emprunter un petit chemin qui, en traversant les voies du Monxy, conduit directement à la ferme de la « Douille ».

Malheureusement au même instant, un tram Monxy de la ligne Lille-Tourcoing, qui venait de quitter l'arrêt des « Trois-Suisses » et se dirigeait vers Lille, arriva, en pleine course. Le mécanicien, M. René Callewaert, demeurant à La Madeleine qui, de loin avait aperçu la « nounou » et sa voiture d'enfant avait actionné son signal avertisseur à différentes reprises.

La gouvernante n'entendit-elle pas ce signal répété; toujours est-il que lors que l'avant de la voiture d'enfant était à peine engagé sur les rails, le Monxy n'était plus qu'à quelques mètres de distance. Le choc écrivit sur le visage des enfants et sur le corps de la gouvernante des blessures graves.

A L'ASSAUT DES RECORDS

(Mondial photo Presse).

Les aviateurs Fretton (à gauche) et Metzger devant leur avion avec lequel ils vont, à la première éclaircie, tenter de battre le record d'altitude pour avion léger biplace. 1^{re} catégorie. Cet avion est déjà détenteur des trois records suivants: Distance, avec 3.477 kms. Durée, avec 23 h. 34'. Vitesse sur 100 kms avec 233 kms/500 à l'heure.

Le Conseil de la Société des Nations renvoie à l'Assemblée extraordinaire l'affaire de Mandchourie

Genève, 28 novembre. — Le Conseil de la Société des Nations, réuni lundi matin, sous la présidence de M. de Valère, a liquidé, provisoirement du moins, dit-il, en ce qui concerne l'affaire de Mandchourie pendante devant son juridiction.

Dès le début de la séance, M. Matsukata a fait savoir que son gouvernement maintenait sa réserve en ce qui concerne l'article 15 et qu'il serait obligé de s'abstenir sur la question du renvoi de l'affaire à l'Assemblée extraordinaire.

Le renvoi a été prononcé par le Conseil, avec l'abstention japonaise. Puis le Conseil a passé à l'examen de son ordre du jour.

La Congrégation des chanoines du Grand Séminaire a décidé la création au Tibet d'un hôpital pour les aveugles. Il sera construit à 4.000 mètres d'altitude sur un col grandiose entre l'Himalaïa.

UN JEUNE SAVANT

(Mondial photo Presse).

M. PAUL BASTIEN,

jeune savant de 25 ans auquel l'Académie des Sciences vient de décerner la bourse H. Chabrier de 10.000 fr. pour lui permettre de continuer ses études.

M. ROOSEVELT ANNONCE QU'IL DÉSIRE AUTORISER LA VENTE DE LA BIÈRE

Washington, 28 novembre. — A la suite d'une conférence qu'il a eue à Wara-Springs (Géorgie), avec les chefs fermiers, le président élu, M. Franklin Roosevelt, a déclaré qu'il lui venait au cœur de décerner le 5 décembre le droit de vendre la bière, l'octroi de crédits aux fermiers.

M. Roosevelt a affirmé, d'autre part, qu'à cette même courte session, il désirerait vivement faire amender la loi de prohibition en autorisant la vente de la bière, ainsi que des vins blancs et du cognac.

Le pacte de non-agression franco-soviétique serait signé aujourd'hui

Paris, 28 novembre. — Bien que rien ne soit encore officiellement fixé à ce sujet, il est très probable que la cérémonie de la signature du pacte de non-agression franco-soviétique aura lieu mardi dans l'après-midi, à 17 h. au ministère des Affaires étrangères.

M. Albert Lebrun chez les amputés de guerre

(Wide World Photos).

On sait que M. Albert Lebrun, Président de la République, a été l'hôte, au Palais des Congrès, des amputés de guerre de France, qui y tenaient leur banquet annuel.

Voici à la table d'honneur: M. MIELLET, président de l'Association des amputés; M. ALBERT LEBRUN.

La retraite des ouvriers mineurs

Une délégation parlementaire a été reçue par le ministre du Travail.

Paris, 28 novembre. — Le Groupe parlementaire de Défense de la Retraite des Mineurs et du Travail minier, représenté par les députés de Ramel, président; Appourchaux, Meck, vice-présidents; ainsi que MM. Des Rotours, Amideu du Clos, Beauguitte, a été reçu par le ministre du Travail, afin de lui remettre de nouveau la proposition de loi de Ramel tendant à porter la retraite des mineurs à 6000 francs, notamment par des moyens protecteurs du travail minier et par des moyens techniques tendant à améliorer la sécurité de la retraite et l'efficacité des versements actuels.

et à s'opposer par les moyens les plus avantageux à ce qu'il soit touché aux droits acquis par les anciens combattants et victimes de la guerre.